



Triagoz
motoclub

Plounérin

Siège social :
Mairie de PLOUNÉRIN

PROTCOLE SANITAIRE des 10 et 11 juillet 2021 PLOUNERIN

Le protocole a été établi avec les règles sanitaires en vigueur au 3 juillet 2021.

Référent Covid et règles sanitaires

- Désignation de bénévoles chargés de faire respecter les gestes barrières :
 - port du masque,
 - distanciation physique,
 - utilisation de gel hydro-alcoolique à l'entrée et à chaque point de regroupement (toilettes, buvettes, etc.).

Accueil des compétiteurs

- Accueil des compétiteurs un par un à l'extérieur par une entrée unique
- Pas d'engagement sur place,
- Respect des gestes barrières,
- Gel hydro-alcoolique en libre-service,
- Communications sur les dispositifs, consignes, gestes barrières via des affichettes et dans le programme de la manifestation,
- Envoi du protocole aux pilotes la semaine précédant (mailing et site internet du club).

Accueil des bénévoles / officiels / partenaires

- Accueil des bénévoles / officiels / partenaires à l'extérieur,
- Distribution de masques jetables (2/Jour de présence) et de gel hydro-alcoolique,
- Respect des gestes barrières.

Accueil des spectateurs

- Accueil spectateurs par une entrée dédiée,
- Vente des billets sur place à l'extérieur par une entrée unique,
- Communications sur les dispositifs, consignes, gestes barrières via des affichettes, dans le programme de la manifestation et sur le site du club,
- Respect des gestes barrières,
- Décompte des spectateurs via des billets numérotés,
- Respect des gestes barrières.

En accord avec les contraintes sanitaires en vigueur nous limitons à une jauge de 1 000 spectateurs. Il est demandé aux personnes présentant des symptômes (fièvre, courbatures,...) de ne pas assister à la manifestation (communication sur le site internet du club).

Espaces communs (parking, paddock, enceinte public, secrétariat, sanitaires...)

- Respect des gestes barrières,
- Des annonces micro sont effectuées à intervalles réguliers pour rappeler les gestes barrières,
- Sanitaires : désinfection régulière, présence de poubelles à ouverture non manuelle, points de lavage de mains, limitation au maximum des croisements, etc.,
- Distanciation physique des spectateurs : toutes les zones spectateurs sont en plein air s'étendant sur une surface de 30 000m², aucun espace de regroupement fermé sur le site.

.../...

Adresse postale : **7, Le Rest - 22300 PLOUMILLIAU** - Tél. 02 96 54 48 86

Correspondance : Le Luyer Bertrand - 56, Saint Blaise - 22120 QUESSOY

.../...

Espaces sportifs (zone stand, zone départ, piste)

- Limitation de l'accès aux différentes zones aux seules personnes habilitées conformément au règlement sportif et aux normes de sécurité,
- Respect des gestes barrières.

Restauration / buvette

- Points de restaurations et buvettes ouvertes aux spectateurs : vente à emporter avec sens unique de circulation et interdiction de consommer sur place,
- Espacement des tables (5m) pour maximiser la distanciation physique,
- Restauration des bénévoles avec un panier repas à emporter à la place d'un repas servi d'habitude à table,
- Restauration des officiels : protocole HCR,
- Respect des gestes barrières,
- Limitation au maximum des croisements dans les stands : mise en place de signalétiques,
- Mise en place de communications sur les dispositifs, consignes, gestes barrières via des affichettes.

Remise des récompenses

- Utilisation de gel hydro-alcoolique pour la remise de coupes, médailles ou trophées,
- Limitation de l'accès au podium et aux trophées,
- Remise des prix sans serrage de main,
- Signalisation pour maintien d'une distance entre le speaker, les officiels et les sportifs,
- Limitation des échanges de micro.

Organiser l'élimination des déchets

- Présence de nombreuses poubelles sans couvercle réparties sur le site.

Anticiper le tracing

- Enregistrement de l'identité des organisateurs et bénévoles présents sur place.